

# L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, 8 JUIN 1858.

No. 9.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas "L'Observateur" sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs pour la campagne.

## FABLE.

### LE LOUP ET LA POULE.

Avec une poule, sa fille,  
Vivait un vieux chapon.

Passa un renard dans le canton ;  
Poulette lui paraît gentille,  
Et bonne à dévorer.

Au poulailier il se présente  
Et demande à parler  
A mademoiselle sa parente.

Le père était prudent ;

"Monsieur, dit-il, de mon sang point bien

"Mais je n'ai point l'honneur de le connaître."

"Bah ! il suffit qu'il soit parent,"

Répond la fille, ouvrant la porte.

Le loup entre, la voilà morte....

Qui se vante d'être votre ami

Est bien souvent votre adversaire ;

Il vous fait bonne mine ici,

Mais, là-bas, il vous peint le plus vil  
[de la terre.]

Dans la loi des pêcheries présentée en chambre par M. Sicotte, nous lisons les deux articles suivants :

LV. Le navire pour avoir droit à la prime, devra être manœuvré par un équipage composé pour les trois quarts, au moins, de sujets *Canadiens anglais*.

LVI. Nul navire n'aura droit à la prime s'il n'est la propriété d'un sujet *Canadien anglais*.

Nous ne savons quelle influence a soufflé sur la rédaction de cette loi, mais si elle passe ainsi écrite, les Bas-Canadiens n'en retireront qu'un mince avantage. M. Sicotte sait pourtant bien que des lois de cette importance doivent également profiter à toutes les origines. Il ne doit plus y avoir en Canada de Franco ou d'Anglo-Canadiens, mais seulement des *Canadiens*. La loi doit

être nationale pour tous et non exclusive. Adoptons le système *protectioniste* mais ne tombons point sous le monopole.

Voici les noms des députés qui ont voté pour déclarer nulle et frauduleuse l'élection de M. Fellowes :

MM. Aikins, Allan, Bell, Biggar, Bourassa, Brown, Burwell, John Cameron, Campbell, Cauchon, Chiquis, Christie, Clark, Connor, Dawson, Dorion, Drummond, Dufresne, Ferguson, Foley, Gould, Gowan, Hartman, Hogan, Holmes, Howland, Langevin, Lemieux, John S. Macdonald, Mackenzie, Mattice, McCann, McDougall, McKellar, Mowat, Munro, Notuan, Papineau, Patrick, Walker Powell, Ross, Rymal, William Scott, Short, Sturton, Wallbridge, White et Wright.

Voici maintenant les noms de ceux qui ont voté dans la négative :

MM. ALLEYN, ARCHAMBAULT, BABY, Benjamin, Buchanan, Burton, Carling, CARON, Cayley, le procureur général CARTIER, CIMON, COUPLÉE, DESAULNIERS, DIONNE, DUNKIN, Ferres, FORTIER, GAUDET, GAUVREAU, Gill, Harwood, Heath, JOBIN, LABERGE, LAPORTE, LE BOUTILLER, LORANGER, le procureur général Macdonald, Meagher, MORIN, Morrison, OUMET, PANET, Playfair, William P. Powell, PRICE, Roblin, le solliciteur général ROSE, Richard W. Scott, SICOTTE, SIMARD, Simpson, SINCENNES, Smith, Talbot, TASSÉ, Tett, THIBAudeau et TURCOTTE.

On voit que les traîtres et les vendus d'habitude ont voté selon leur... bourse. M. Piché n'a pas voté : il faisait bouillir sa colle. Il faut remarquer, aussi, que ceux dont l'élection est contestée, ont voté pour conserver le siège d'un voleur d'élection.

On se rappelle qu'une assemblée a eu lieu il y a quelques mois pour décider que si M. François Baby ne commençait pas le chemin de fer du Nord, de la date de cette assemblée au premier jour de juin, son contrat lui serait oté. Le 1er de juin est passé, va-t-on remplacer cet homme qui depuis longtemps a un pied sur le bord de la fosse et les deux mains dans le coffre de la province ? Si, aujourd'hui, la banqueroute nous menace, c'est grâce à lui et à ses associés. Le chemin de fer du Nord entre ses

maines est la ruine du pays, tandis que donné au concours il procure du travail et du pain aux trois cents mille habitants de la rive Nord.

La lutte continue toujours entre MM. Nadeau, Hill et Moisan. Ce dernier, depuis le commencement de la votation, demeure à la Corporation depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 P. M. On dit même qu'il apporte son dîner au Conseil-de-Ville. Parfois il achète un petit journal chez l'épicier du coin, il ajoute même une orange pour son dessert ; puis revient les manger près de la boîte aux votes. On dit que, chaque matin, M. Nadeau lui apporte un peu de rippes pour faire bouillir le potage, et que M. Hill lui fait don d'une tabatière pleine de tabac de rose pour s'amuser. Il faut bien aider ses semblables !

Des malins prétendent que M. Moisan a envoyé à la Corporation un échantillon des peintures qu'il possède, afin de tenter nos conseillers à lui donner le *peinturage municipal*. S'il l'obtient nous lui conseillons de donner à nos écoles, sept couches de peinture blanche, car ils ont la conscience diablement noireie.

Cependant nous ne voulons point médire : comme peintre, M. Moisan est excellent ouvrier ; comme édile, il aura une patience d'ange ; comme menuisier, M. Nadeau s'y connaît ; comme conseiller, il sera l'homme pour mener le bataillon municipal par le bout du nez ; comme tubacôniste, M. Hill peut faire éternuer toute la corporation (la maison aussi !) mais si nous étions conseiller nous refuserions souvent d'accepter ses *prises* ! Somme toute, voilà trois hommes qui méritent bien également d'être élus mais pour donner la palme à l'un plutôt qu'à l'autre, il faudrait être Solomon, et nous ne sommes pas mêmes Cartier-Bull-dog !

Pour satisfaire sa vengeance, M. Cartier Bull-dog a destitué M. Devlin d'une situation qui rapportait à ce dernier 800 piastres par année ! C'est en votant selon sa conscience que M. Devlin a encouru la disgrâce du *Jurnal Canadien*. Le tyran Cartier a aussi fait perdre à un pauvre malheureux qui avait voté honnêtement, le *contrat pour le transport de la malle !!!* Nous voudrions qualifier la conduite de l'honoré mais non honorable Cartier ; et la langue française n'a pas d'expressions assez avilissantes.